

**KPMG SA**

Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92400 Courbevoie  
Commissaire aux comptes  
Membre de la CRCC de Versailles et du Centre

**Implid Audit**

79 Cours Vitton  
69006 LYON

Commissaire au comptes  
Membre de la CRCC de Lyon-Riom

---

**ADVICHENNE S.A.**

Société anonyme

262 Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**ADVICENNE S.A.**  
Société Anonyme

262 Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de la société ADVICENNE S.A.,

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADVICENNE S.A., relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Continuité d'exploitation » de l'annexe expose la situation de la société au regard du principe de continuité d'exploitation et notamment qu'elle sera en mesure de faire face à ses engagements et prévisions d'engagements au cours des 12 mois suivant la clôture annuelle.

### **IV. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

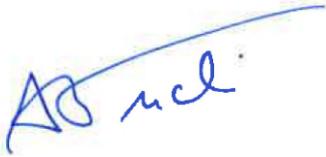
Fait à Paris, le 5 avril 2024

Les commissaires aux comptes

**KPMG SA**

**implid Audit**

**Cédric ADENS**  
Associé

  
**Anne-Béatrice MONTOYA-TRUCHI**  
Associée

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	64 581	62 539	2 042	(11 889)
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	309 731	36 752	272 979	146 845
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	779 941	763 708	16 233	19 444
	Autres immobilisations corporelles	177 521	109 214	68 307	88 226
	Immobilisations en cours	2 587 395		2 587 395	178 046
	Avances et acomptes				1 330 000
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations				1	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	178 844		178 844	241 589	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 098 013</b>	<b>972 213</b>	<b>3 125 801</b>	<b>1 992 262</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	124 309	29 186	95 124	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	1 337 468	33 744	1 303 724	462 719
	Marchandises	342 202	371	341 831	519 770
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	1 602 651	45 695	1 556 956	1 087 824
	Autres créances	549 308		549 308	1 242 547
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 000 537		1 000 537	1 000 442	
<b>DISPONIBILITES</b>	4 250 802		4 250 802	7 321 312	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	165 301		165 301	203 791
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>9 372 577</b>	<b>108 995</b>	<b>9 263 582</b>	<b>11 838 406</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>13 470 591</b>	<b>1 081 208</b>	<b>12 389 382</b>	<b>13 830 667</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

151 159

208 180

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	2 464 734	1 991 430
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 627 700	1 684 344
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	21 600	21 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(14 195 743)	(3 925 314)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(7 527 667)</b>	<b>(10 270 429)</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(12 609 376)</b>	<b>(10 498 369)</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	1 685 823	1 712 329
	Provisions pour charges	27 895	37 158
	<b>Total des provisions</b>	<b>1 713 718</b>	<b>1 749 487</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 045 105	18 142 177
	Emprunts et dettes financières divers (3)	276 250	398 386
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 044 688	1 121 712
	Dettes fiscales et sociales	3 907 763	2 912 011
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	11 235	5 263	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>23 285 041</b>	<b>22 579 549</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 389 382</b>	<b>13 830 667</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(7 527 666,53)	(10 270 429,17)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 652 600	5 813 792
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 524	
(3)	Dont emprunts participatifs		

# Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 513 509	56,38	2 312 661	62,24
	Production vendue (Biens)	1 929 659	43,29	1 397 046	37,60
	Production vendue (Services et Travaux)	14 790	0,33	5 763	0,16
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>4 457 957</b>	<b>100,00</b>	<b>3 715 470</b>	<b>100,00</b>
	Production stockée	873 864	19,60	25 923	0,70
	Production immobilisée	513 919	11,53		
	Subventions d'exploitation			8 000	0,22
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	158 509	3,56	384 028	10,34
Autres produits	217 203	4,87	60 735	1,63	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>6 221 453</b>	<b>139,56</b>	<b>4 194 156</b>	<b>112,88</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	811 042	18,19	849 182	22,86
	Variation de stock	181 194	4,06	(181 829)	-4,89
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 204 884	27,03	531 717	14,31
	Variation de stock	(124 309)	-2,79		
	Autres achats et charges externes	5 116 695	114,78	7 899 439	212,61
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 804 927	40,49	1 787 686	48,11
	Salaires et traitements	2 387 674	53,56	2 301 762	61,95
	Charges sociales du personnel	966 368	21,68	1 031 065	27,75
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	221 755	4,97	218 363	5,88
Autres charges	125 527	2,82	38 968	1,05	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>12 695 757</b>	<b>284,79</b>	<b>14 476 353</b>	<b>389,62</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(6 474 303)</b>	<b>-145,23</b>	<b>(10 282 197)</b>	<b>-276,74</b>
PRODUITS FINANCIERS	Opéra. comm.				
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	10 086	0,23	170 843	4,60
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 898	0,69	442	0,01
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
Différences positives de change	1 648	0,04	494 246	13,30	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	70 059	1,57	51 363	1,38	
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>112 690</b>	<b>2,53</b>	<b>716 895</b>	<b>19,29</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 340 076	30,06	755 131	20,32
	Différences négatives de change	30 653	0,69	346 668	9,33
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	127 080	2,85	152 053	4,09
	<b>Total des charges financières</b>	<b>1 497 808</b>	<b>33,60</b>	<b>1 253 852</b>	<b>33,75</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 385 119)</b>	<b>-31,07</b>	<b>(536 957)</b>	<b>-14,45</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(7 859 422)</b>	<b>-176,30</b>	<b>(10 819 154)</b>	<b>-291,19</b>
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>8 588</b>	<b>0,19</b>	<b>600</b>	<b>0,02</b>
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 023</b>	<b>0,02</b>	<b>53 843</b>	<b>1,45</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>7 565</b>	<b>0,17</b>	<b>(53 243)</b>	<b>-1,43</b>
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(324 190)	-7,27	(601 968)	-16,20
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 342 731</b>	<b>142,28</b>	<b>4 911 651</b>	<b>132,19</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>13 870 398</b>	<b>311,14</b>	<b>15 182 080</b>	<b>408,62</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(7 527 667)</b>	<b>-168,86</b>	<b>(10 270 429)</b>	<b>-276,42</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Désignation de la société : ADVICENNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 12 389 382 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de -7 527 667 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Advicenne (« La Société ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé 262, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers individuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### 1- Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du règlement ANC 2016-07 et ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'ANC.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## 2- Description de l'activité de l'entreprise

Depuis sa création en 2007, Advicenne se consacre au développement et à la commercialisation de traitements innovants qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits pour les personnes atteintes de maladies rénales rares.

En 2021, ADV7103, médicament propriétaire de la Société en néphrologie, a obtenu en Europe et en Grande-Bretagne une autorisation de mise sur le marché de l'agence européenne du médicament (EMA) et de son homologue en Grande-Bretagne (MHRA) pour le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (« ATRd ») chez les adultes, les adolescents et les enfants de plus de 1 an. L'ATRd est une maladie rénale rare qui survient lorsque les reins sont incapables d'éliminer efficacement l'accumulation d'acides circulants dans le sang. ADV7103 est commercialisé en Europe et en Grande-Bretagne sous le nom Sibnaya®. Aux Etats-Unis, ADV7103 est actuellement en développement dans l'indication ATRd et le produit a obtenu le statut de médicament orphelin (« Orphan Drug Designation » ou « ODD ») dans l'indication en décembre 2022. La société est en discussion avec la Food and Drug Administration (FDA) américaine pour optimiser le plan d'enregistrement d'ADV7103 dans le traitement de l'ATRd aux Etats-Unis. Les échanges ont d'ores et déjà permis un allègement important du programme et se poursuivent afin clarifier les prochaines étapes.

Enfin, la désignation orpheline d'ADV7103 dans la cystinurie a été obtenue très récemment aux Etats-Unis.

La préparation du développement d'ADV7103 dans le traitement de la cystinurie, une maladie génétique caractérisée par la formation récurrente de calculs rénaux de cystine, est en cours. En décembre 2019, ADV7103 a déjà obtenu la désignation de médicament orphelin par la Commission Européenne dans le traitement de cette pathologie.

Advicenne innove dans les domaines de la formulation et du dosage. Sans goût particulier et facile à administrer, nos produits sont développés sous forme de granules ou de comprimés de petite taille qui permettent un dosage adapté et personnalisé pour les patients de tous âges.

Un premier produit, développé par Advicenne, ADV6209 – Ozalin®, a obtenu en 2018 une AMM dans plusieurs pays européens. Le produit a fait l'objet d'un contrat de cession d'actif avec Primex Pharmaceuticals AG prévoyant 40 millions d'euros de revenus minimum sur une période de 7 ans expirant en 2025, si l'ensemble des conditions sont atteintes.

Advicenne commercialise également deux autres produits autorisés en France, Likozam et Levidcen, pour lesquels elle a soit acquis une licence exclusive d'exploitation, qu'elle n'utilise qu'en France, soit signé un accord de distribution couvrant la France.

Après plusieurs années consacrées au développement clinique et pharmaceutique de sa spécialité Sibnaya®, Advicenne est désormais de plein pied dans un cycle de déploiement commercial de son produit et de ses activités. La Société a réorganisé ses activités et se structure en accord avec son stade de développement et de manière à assurer le succès commercial de Sibnaya® et des autres produits dont elle a la charge commerciale.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La couverture de l'ensemble des pays européens, en propre ou par des contrats de distribution, constitue la base opérationnelle nécessaire pour assurer à la croissance future de la Société. En parallèle, la Société investit significativement dans un programme d'amélioration de ses processus de production, en collaboration de son partenaire de longue date, et travaille à une trajectoire de réduction des coûts de production de son médicament Sibnaya®.

La Société évalue les meilleures options afin de continuer à créer de la valeur pour son médicament Sibnaya® tant par son développement clinique et les extensions d'indications que par son développement géographique.

Les activités de la Société sont gérées dans un cadre de contrôle strict des dépenses et d'allocations de ressources au mieux de ses besoins stratégiques et opérationnels.

Basée à Paris, Advicenne, cotée sur le marché Euronext depuis 2017, est cotée depuis le 30 mars 2022 sur le marché Euronext Growth à Paris à la suite de son transfert de cotation.

## Faits marquants de l'exercice

Le 1<sup>er</sup> février 2023, Advicenne a annoncé la progression des partenariats signés, au cours de l'année 2022, en Europe et au Moyen-Orient pour la commercialisation de Sibnaya®.

Le 14 février 2023, Advicenne annonce la signature d'un accord exclusif de distribution avec SPA pour la commercialisation de Sibnaya® en Italie, Espagne et Portugal. Sibnaya® sera désormais distribué dans quatre des cinq principaux marchés européens.

Le 28 février 2023, Advicenne annonce la signature d'un accord exclusif de distribution avec Avanzanite Bioscience pour la commercialisation de Sibnaya® en Allemagne, Grèce, Autriche et Suisse ; l'ensemble de l'Europe est désormais couvert en propre ou au travers de partenariats.

Le 6 mars 2023, Advicenne annonce le remboursement et le lancement commercial de Sibnaya® au Danemark.

Le 14 juin 2023, Advicenne annonce la présentation des résultats à long terme du programme de développement clinique européen de ADV7103.

Le 25 septembre 2023, Advicenne annonce sa participation à plusieurs conférences scientifiques et la présentation de résultats cliniques de ADV7103 actualisés.

Le 2 octobre 2023, Advicenne annonce les résultats de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Le 7 décembre 2023, la dissolution de la filiale américaine Advicenne Inc, créée en mai 2020, a été prononcée.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Evénements postérieurs à la clôture

Le 23 janvier 2024, Advicenne annonce des ventes brutes de 4,4 millions d'euros en hausse de 20%

Le 25 mars 2024, Advicenne annonce l'obtention aux Etats-Unis de la désignation orpheline pour ADV7103 dans la cystinurie.

## 3 - Règles et méthodes comptables

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Frais de recherche et développement (R&D)

La société investit dans les activités de recherche et de développement notamment dans le domaine de la neurologie et de la néphrologie. Les dépenses consacrées à la recherche et au développement en 2023 s'élèvent à 3,6 M€ versus 7 M€ sur l'exercice 2022.

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci-après sont remplies :

- le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,
- la faisabilité technique du produit est démontrée,
- le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs,
- les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.

Les travaux de recherche réalisés par la Société ne font l'objet d'aucune activation au 31 décembre 2023 et

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

au 31 décembre 2022, l'ensemble des critères mentionnés ci-dessus n'étant pas cumulativement réunis. En effet, tant que l'AMM n'a pas été obtenue, la faisabilité technique de l'immobilisation n'est pas démontrée. En revanche, les travaux de développement industriel pharmaceutique réalisés par la Société ont fait l'objet d'une activation au 31 décembre 2023 pour 392 K€; l'avancement de cet outil de production s'est poursuivi en 2023 en vue de le rendre opérationnel une fois ses dernières phases de validation passées.

Les frais de recherche et de développement donnent droit à un crédit impôt recherche reconnu à l'issue de l'exercice pendant lequel les dépenses ont été comptabilisées.

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2023 s'élève à 324 K €.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- \* concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* autres immobilisations incorporelles : 10 ans
- \* installations techniques : 5 à 10 ans
- \* matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- \* installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks est évalué suivant la méthode du "premier entré, premier sorti (FIFO)".

Le coût des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche, et frais accessoires.

Les produits et marchandises périmés sont soit sortis des stocks soit dépréciés.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks d'en cours de production sont évalués à leur coût de production en fonction de leur avancement (fabrication, ensachage et mise en boîte)

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions pour risque et charges sont constituées de la provision d'indemnités des départs à la retraite et de la provision pour les versements ou remises aux organismes de recouvrement de la sécurité sociale.

## Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Continuité d'exploitation

La Société a procédé à une revue spécifique de son horizon de liquidité. Elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 mois suivant la date de clôture annuelle, avec un horizon de liquidité jusqu'au début du deuxième trimestre 2025.

Cette appréciation repose sur le montant de trésorerie disponible à date et le pilotage strict de celle-ci, les efforts de maîtrise des dépenses, le déploiement commercial de Sibnaya® sur l'ensemble des marchés européens, la montée en puissance des partenaires commerciaux de la Société ainsi que les objectifs de revenus et de résultats opérationnels. Cet horizon ne tient pas compte de financements complémentaires.

## Risque de crédit

Le risque de crédit provient essentiellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des créances clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par des banques et des institutions financières notées de A à A-1 (agence de notation Standard & Poor's).

## Risque de change

La Société a suivi le cours du dollar américain en 2023, mais n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture à moyen terme afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change en l'absence de transactions significatives libellées en USD.

En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité, notamment lié à

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'activité aux Etats-Unis, ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. Si elle ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats pourraient en être altérés.

## Ventilation du chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises concernent Sibnaya® et deux produits commercialisés dans le cadre de licences d'exploitation dans le domaine de l'épilepsie : Likozam® et Levidcen®.

- En 2018, les premières ventes d'ADV7103 sous un statut d'ATU nominative ont été réalisées en Grande-Bretagne ; la forte croissance enregistrée en 2019 continue en 2020, accompagnée d'une ouverture au Royaume-Uni, aux pays du Nord de l'Europe et à l'Angleterre. En 2021, l'AMM obtenue en avril en Europe et en juin en Grande-Bretagne explique également la poursuite de la croissance des ventes. En 2023, Sibnaya® a généré des ventes brutes de 1,9 million d'euros (contre 1,4 million d'euros sur la même période en 2022) et a tiré la croissance globale d'Advicenne. Les ventes de Sibnaya® ont atteint +84% en volume, principalement alimentées par la croissance en France et la poursuite du déploiement des partenaires commerciaux sur le reste de l'Europe qui enregistrent désormais des ventes sur leurs zones géographiques respectives, en particulier en Allemagne, au Danemark et dans certains pays d'Europe de l'Est.
- Dans les pays où le prix, ou bien les conditions de remboursement, n'ont pas encore été arrêtés par l'administration, le chiffre d'affaires annuel correspond aux ventes brutes diminuées des taxes et remises fixées par les autorités de tutelle. Ces taxes et remises, constatées sur la base des meilleures estimations de la Société ou des mises en recouvrement reçues de l'administration, représentent 1 387 K€ en 2023 et 1 225 K€ en 2022, pour des ventes brutes totales de respectivement 4 458 K€ et 3 715 K€, leur augmentation expliquant l'évolution du chiffre d'affaires sur ces périodes.
- Likozam® est pour sa part commercialisé sous un statut de post-ATU (post Autorisation Temporaire d'Utilisation). Ses ventes et celles de Levidcen®, produits pris en licence, sont en hausse en 2023 comparativement à 2022.

Chiffre d'affaires marchandises (K€)	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Ventes de marchandises Union Européenne	4 323	95%	3 518	95%
Ventes de marchandises reste du monde	135	5%	197	5%
<b>Chiffre d'affaires marchandises</b>	<b>4 458</b>	<b>100%</b>	<b>3 715</b>	<b>100%</b>

## Autres produits d'exploitation

Les revenus des partenariats correspondent pour 46 K€ en 2023 contre 43 K€ en 2022, à des royalties reçues de Primex Pharmaceuticals AG sur les ventes d'Ozalin® dans le cadre du contrat de cession d'actifs.

Ils comportent également 167 K€ de redevances sur les ventes réalisées sur l'exercice 2023 par les nouveaux partenaires commerciaux d'Advicenne.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Retraite – avantages dus au personnel

Les cotisations au titre des régimes à cotisations définies comptabilisées au bilan s'élèvent à 28 K€ contre 37 K€ en 2022.

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Age de départ	65 ans (C), 63 ans (NC)	65 ans (C), 63 ans (NC)
Taux d'actualisation	3.30%	3.30%
Taux de croissance de salaires	3% (C), 3% (NC)	3% (C), 3% (NC)
Taux de charges sociales	44% (C), 44% (NC)	44% (C), 44% (NC)
Table de mortalité	Insee 2012-2014	Insee 2012-2014
Probabilité de présence à l'âge de la retraite (avant mortalité)	Moins de 30 ans : 69.2% De 30 à 40 ans : 69.2% De 40 à 50 ans : 54.5% De 50 à 60 ans : 62.5% Plus de 60 ans : 100%	Moins de 30 ans : 69.2% De 30 à 40 ans : 69.2% De 40 à 50 ans : 54.5% De 50 à 60 ans : 62.5% Plus de 60 ans : 100%

La Société ne disposant pas d'actifs de couverture, l'intégralité de l'engagement exposé ci-dessus est inscrit au passif de la Société.

## Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les personnes physiques et les entités, liées à la Société, qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société ainsi que les principaux dirigeants mandataires sociaux.

Les parties liées sont notamment les dirigeants et les membres du Conseil d'Administration.

La société a créé au mois de mai 2020 une filiale aux États-Unis destinée à piloter son activité clinique essentiellement.

Advicenne Inc. a été dissoute le 7 décembre 2023.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	215 020		162 887		3 594	374 312
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>215 020</b>		<b>162 887</b>		<b>3 594</b>	<b>374 312</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	785 729		29 528		35 316	779 941
Instal., agencement, aménagement divers	43 651					43 651
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	129 157		10 408		5 694	133 871
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	178 046		2 438 877		29 528	2 587 395
Avances et acomptes	1 330 000				1 330 000	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 466 582</b>		<b>2 478 813</b>		<b>1 400 538</b>	<b>3 544 857</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1				1	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	241 589				62 745	178 844
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>241 590</b>				<b>62 746</b>	<b>178 844</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 923 192</b>		<b>2 641 699</b>		<b>1 466 878</b>	<b>4 098 013</b>

Les immobilisations en cours et avances concernent les versements effectués au constructeur de la nouvelle ensacheuse, installée à Nice depuis mai 2022 dans les locaux du manufacturier de la Société ; les travaux de développement industriel pharmaceutique réalisés par la Société ont également fait l'objet d'une activation au 31 décembre 2023 pour 392 KEUR. L'avancement de cet outil de production s'est poursuivi en 2023 en vue de le rendre opérationnel une fois ses dernières phases de validation passées.

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	80 065	22 821	3 594	99 291
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>80 065</b>	<b>22 821</b>	<b>3 594</b>	<b>99 291</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	766 285	32 739	35 316	763 708
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 286	4 283		8 569
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	80 295	25 022	4 672	100 645
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>850 866</b>	<b>62 044</b>	<b>39 988</b>	<b>872 922</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>930 931</b>	<b>84 865</b>	<b>43 582</b>	<b>972 213</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### Tableau de suivi des BSPCE et des BSA au 31/12/2023 :

Types de titres	BSPCE 2017 pool 1	BSPCE 2017 pool 2	PMI BSPCE	CS BSPCE 2019
Date attribution	11/07/2017 04/10/2023*	11/07/2017 04/10/2023*	07/12/2018	13/06/2019
Prix d'exercice par action	7.54 € 7.39 €*	7.54€ 7.39 €*	11.74€	10.52€
Durée de validité	11/07/2024	11/07/2024	07/12/2028	13/06/2029
Nombres de bons attribués au 31/12/22	-	-	-	-
Nombres de bons attribués au 31/12/23	-	-	-	-
Nombres de bons en vigueur au 31/12/23	62 000	16 000	40 000	15 000
Nombres maximal d'actions nouvelles pouvant être souscrites au 31/12/23	310 000 316 200*	80 000 81 600*	40 000	15 000

Types de titres	DHS BSPCE 2019	BSPCE 2020	BSPCE 2021 - Pool 1
Date attribution	23/12/2019	16/07/2020	03/12/2021
Prix d'exercice par action	9.32 €	7.24€	8.47€
Durée de validité	23/12/2029	31/08/2030	03/12/2021
Nombres de bons attribués au 31/12/22	-	-	-
Nombres de bons attribués au 31/12/23	-	-	-
Nombres de bons en vigueur au 31/12/23	60 000	45 000	35 000
Nombres maximal d'actions nouvelles pouvant être souscrites au 31/12/23	60 000	45 000	23 333

Types de titres	BSPCE 2021 - Pool 2 DL	BSPCE 2021 - Pool 3
Date attribution	03/12/2021	03/12/2021
Prix d'exercice par action	8.47€	8.47€
Durée de validité	03/12/2021	03/12/2021
Nombres de bons attribués au 31/12/22	-	-
Nombres de bons attribués au 31/12/23	-	-
Nombres de bons en vigueur au 31/12/23	250 000	131 000
Nombres maximal d'actions nouvelles pouvant être souscrites au 31/12/23	128 125	65 500

\* BSPCE 2017 : À la suite de l'augmentation de capital d'octobre 2023 avec maintien du DPS, ajustement du nombre d'instrument et du prix d'exercice conformément au contrat des bons

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	1 991 430			473 304	2 464 734
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 684 344			4 943 355	6 627 700
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	21 600				21 600
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(3 925 314)	(10 270 429)			(14 195 743)
Résultat de l'exercice	(10 270 429)	10 270 429		(7 527 667)	(7 527 667)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>(10 498 369)</b>			<b>(2 111 007)</b>	<b>(12 609 376)</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (10 498 369)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (10 498 369)

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (2 111 007)

Le 02 octobre 2023, Advicenne a annoncé les résultats de l'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires annoncée le 11 septembre 2023.

Cette opération a permis de lever 5,7 millions d'euros par émission de 2 366 520 actions nouvelles au prix unitaire de 2,41 euros.

Le capital social d'Advicenne s'élève à 2 464 734 euros après cette opération et est constitué de 12 323 671 actions de valeur nominale 0,20 euros.

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	37 158	27 895	37 158	27 895
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	1 712 329		26 506	1 685 823	
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 749 487</b>	<b>27 895</b>	<b>63 664</b>	<b>1 713 718</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours	4 510	63 300	4 510	63 300
	Sur comptes clients	80 194	45 695	80 194	45 695
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>84 704</b>	<b>108 995</b>	<b>84 704</b>	<b>108 995</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 834 191</b>	<b>136 890</b>	<b>148 368</b>	<b>1 822 713</b>

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	136 890	148 368
----------------------------	--	---------	---------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Le poste "Autres" des provisions pour risques et charges comprend 1 686 KEUR de provisions relatives à des produits vendus sous le statut post-ATU et dont le prix n'est pas encore fixé par les autorités françaises.

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	178 844	151 159	27 685
	Clients douteux ou litigieux	45 695	45 695	
	Autres créances clients	1 556 956	1 556 956	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	324 190	324 190	
	Taxes sur la valeur ajoutée	212 772	212 772	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	10 340	10 340	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5	5	
Charges constatées d'avances	165 301	165 301		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>2 496 104</b>	<b>2 468 419</b>	<b>27 685</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 524	1 524		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	18 043 581	1 152 390	16 891 191	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	276 250	276 250		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 044 688	1 044 688		
	Personnel et comptes rattachés	394 134	394 134		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	323 620	323 620		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	91 348	91 348		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 098 660	357 411	2 741 249	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	11 235	11 235			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>23 285 041</b>	<b>3 652 600</b>	<b>19 632 440</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 082 727			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Les deux Prêts Garantis par l'Etat accordés en octobre 2020 par BPI France et BNP Paribas, aux taux respectifs de 2,25% et 0,75%, ont été prorogés à l'été 2021, reculant d'autant leur remboursement. Ces PGE sont comptabilisés en « Emprunts dettes auprès des établissements de crédit » conformément à leurs termes contractuels.

# Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Capitaux  
propresQuote-part  
détenue en  
pourcentageRésultat  
du dernier  
exercice clos**A. Renseignements détaillés****1. Filiales (Plus de 50 %)****2. Participations (10 à 50 %)****B. Renseignements globaux****1. Filiales non reprises en A.**

- a) françaises
- b) étrangères

**2. Participations non reprises en A.**

- a) françaises
- b) étrangères

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	153 174	17 508	135 666	774,88
Autres créances	9 130	3 732	5 398	144,62
<b>TOTAL</b>	<b>162 305</b>	<b>21 240</b>	<b>141 064</b>	<b>664,13</b>

--

## Produits à recevoir (détail) au 31/12/2023

Libellé	Montant
Clients, FAE	153 174
Fournisseurs, AAR	5
Intérêts courus	537
Etat, produit à recevoir	8 588
<b>Totalisation</b>	<b>162 305</b>

## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 370 795	1 387 014	983 781	70,93
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	673 434	480 770	192 664	40,07
Dettes fiscales et sociales	570 615	655 637	(85 022)	-12,97
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>3 614 843</b>	<b>2 523 420</b>	<b>1 091 423</b>	<b>43,25</b>



## Charges à payer (détail) au 31/12/2023

Libellé	Montant
Intérêts courus prêts	2 369 271
Fournisseurs - factures non parvenues	673 434
Provision congés payés	111 993
Provision bonus et indemnités	282 142
Charges sociales sur congés payés	49 062
Charges sociales sur bonus et indemnités	116 458
Autres	12 485
<b>Totalisation</b>	<b>3 614 843</b>

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	165 301	203 791	(38 490)	-18,89
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>165 301</b>	<b>203 791</b>	<b>(38 490)</b>	<b>-18,89</b>

--

## Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
<b>EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE</b>			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		20	
Professions intermédiaires			
Employés		1	
Ouvriers			
<b>TOTAL</b>		<b>21</b>	

--

# Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Bail FSH	130 000	
	<b>130 000</b>	
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>130 000</b>	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--	--	--

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2023

<b>ACCROISSEMENTS</b>	Provisions règlementées	
	Autres	
<b>ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		

<b>ALLEGEMENTS</b>	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation provision IDR	27 895
	Autres	
<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		<b>27 895</b>

Au 31/12/2023, le montant des déficits fiscaux reportables est de 94 818 059 €.